

L'assurance tous risques chantier (TRC)

Vendredi 6 janvier 2023
de 9h15 à 12h45

eurojuris.fr

Animé par :

Cyrille CHARBONNEAU

Avocat
Chargé d'enseignement

Organisé par :

Ludovic GAUVIN
Responsable de la Commission de
Procédure Civile
Avocat au Barreau de Rennes
Cabinet Chaudet

Horaires :

9h15 / 12h45
Soit 3h30 de formation

Lieu :

Formation en visioconférence

Spécialités / compétences :

Droit immobilier
Droit de la construction

Public visé – Pré-requis

Avocats, juristes, commissaires de
justice, clerks, notaires
Nos formations sont ouvertes à
tous les professionnels du droit en
exercice

Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX

EUROJURIS FRANCE
45 Quai des Grands Augustins
75006 PARIS
Tél : 01 46 33 07 19
Fax : 01 46 33 98 23
formation@eurojuris.fr

Prise en charge :

Eurojuris France est organisme de
formation certifié Qualiopi pour ses
actions de formation. Cette formation
peut donc être prise en charge par les
organismes financeurs. Numéro de
déclaration d'existence d'EUROJURIS
France : 11 75 375 0575

Validité du programme du 1^{er} octobre 2022 au
31 janvier 2023 – Version 1

Programme du séminaire

Objectifs de cette formation : A l'issue de cette formation, les participants sauront appréhender l'assurance TRC dans son ensemble : son régime juridique et son fonctionnement ainsi que les garanties et l'indemnisation.

Programme pédagogique de la journée :

Généralités :

- Notions de base
- Régime juridique applicable
- Caractéristiques de l'assurance TRC
- Intérêts de souscription

1. Assurance TRC : régime juridique & fonctionnement

- Le régime juridique d'une assurance TRC
- Objet du contrat TRC
- Droits et obligations des parties
- Le fonctionnement d'une assurance TRC
- Parties au contrat TRC
- Vie du contrat TRC

2. Assurance TRC : Garanties et indemnisation

- Les garanties
- Garanties de base
- Garanties complémentaires
- L'indemnisation
- Principes d'indemnisation

L'assurance tous risques chantier (TRC)

Vendredi 6 janvier 2023
de 9h15 à 12h45

eurojuris.fr

Animé par :

Cyrille CHARBONNEAU

Avocat
Chargé d'enseignement

Organisé par :

Ludovic GAUVIN

Responsable de la Commission de
Procédure Civile
Avocat au Barreau de Rennes
Cabinet Chaudet

Horaires :

9h15 / 12h45
Soit 3h30 de formation

Lieu :

Formation en visioconférence

Spécialités / compétences :

Droit immobilier
Droit de la construction

Public visé – Pré-requis

Avocats, juristes, commissaires de
justice, Clercs, notaires
Nos formations sont ouvertes à
tous les professionnels du droit en
exercice

Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX

EUROJURIS FRANCE
45 Quai des Grands Augustins
75006 PARIS
Tél : 01 46 33 07 19
Fax : 01 46 33 98 23
formation@eurojuris.fr

Prise en charge :

Eurojuris France est organisme de
formation certifié Qualiopi pour ses
actions de formation. Cette formation
peut donc être prise en charge par les
organismes financeurs. Numéro de
déclaration d'existence d'EUROJURIS
France : 11 75 375 0575

Validité du programme du 1^{er} octobre 2022 au
31 janvier 2023 – Version 1

Déroulé horaire de la journée :

- 9h-9h15 : Accueil des participants en visioconférence
- 9h15-11h30 : Généralités et assurance TRC
- 11h30-12h30 : Garanties et indemnisation de l'assurance TRC
- 12h30-12h45 : Echanges entre l'intervenant et les participants afin de valider les acquis des participants, de répondre aux questions, et d'échanger sur les expériences

Méthode pédagogique utilisée :

Toutes nos formations utilisent des méthodes de formation démonstratives, avec des temps d'échanges entre l'intervenant et les participants. L'intervenant et / ou le responsable de la commission interrogeront à intervalles réguliers les participants afin de s'assurer du bon déroulement de la formation. A l'issue de la formation un questionnaire sera adressé au participant.

Référent Handicap :

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez suivre l'une de nos formations ? Vous pouvez contacter Virginie Mereghetti-Fillieux, Référent Handicap, par téléphone au 01 46 33 07 19 ou par mail à formation@eurojuris.fr afin que nous puissions échanger sur des solutions adaptées à votre situation.

Comment se déroule le suivi en visioconférence ?

Nous utilisons comme système de visioconférence Zoom, qui permet au stagiaire de suivre la formation en direct, et de poser les questions qu'il souhaite soit en activant son micro, soit via un système de chat intégré à Zoom.

Il est demandé à tous les participants souhaitant suivre une formation en visioconférence de disposer d'une bonne connexion internet (préférez le filaire au wifi) ainsi que d'une webcam.

Inscription

- Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre en visioconférence : 174 € TTC, soit 145 € H.T.
- Je souhaite participer au séminaire au tarif Non – Membre en visioconférence : 360 € TTC, soit 300 € H.T.

Nom : Prénom :

Cabinet - Société: Profession :

Modalités et délais d'inscription / d'annulation :

Merci de renvoyer ce bulletin d'inscription par mail à formation@eurojuris.fr ou par courrier à l'adresse suivante : Eurojuris France – 45 Quai des Grands Augustins – 75006 Paris. Vous pouvez également vous inscrire directement en ligne sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.eurojuris.fr/formations.htm>. Aucune place ne sera réservée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS France, ou à effectuer par virement.

Le suivi de cette formation se faisant uniquement en visioconférence, l'inscription doit se faire au moins 10 jours avant la formation.

Seules les demandes de remboursement confirmées par écrit et reçues jusqu'à 2 jours avant le séminaire pour les membres d'Eurojuris et 7 jours avant pour les non membres d'Eurojuris sont acceptées.